MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILIER - MAUPILLIER -

- MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILLET - MAUPILE - MAUPILIER - MAUPILLIER -

- MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILLET - MAUPILE - MAUPILIER - MAUPILLIER -

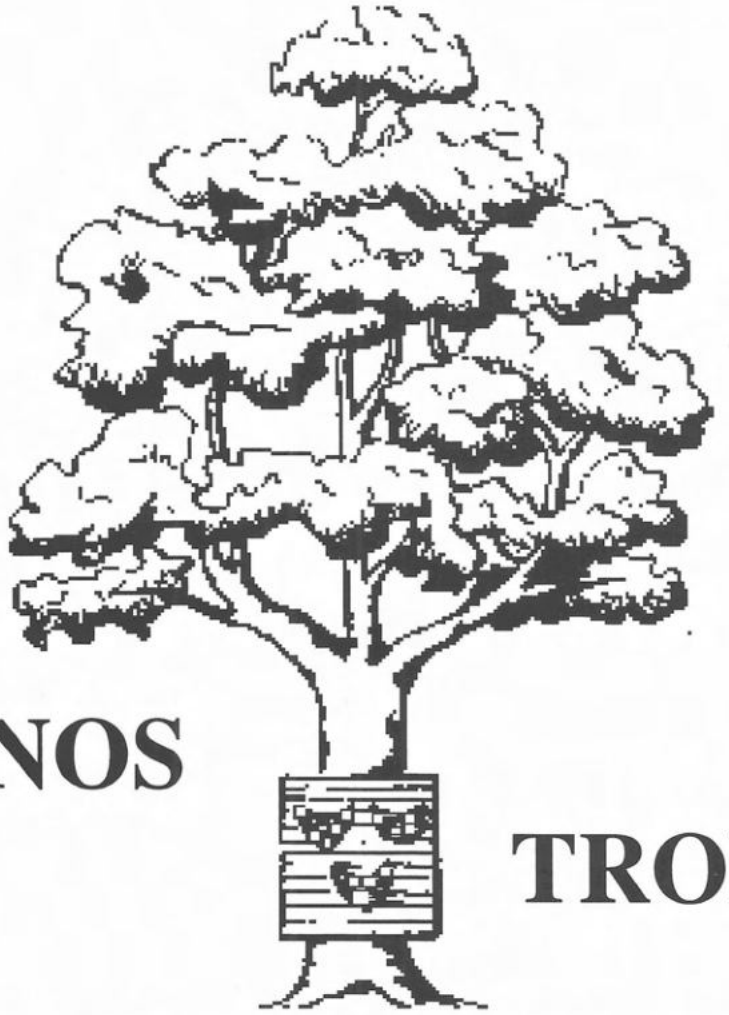

NOS TROIS BRANCHES

Fougères – Mayenne

Mortagne – Vendée – Mauges

Mortagne – Courlay - Moncoutant

- MAUPILLIER - MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILIER -

N° 59 MARS 2004

Chers cousins

Nouvelles graves ou légères, mais toutes à lire !

Le souvenir du 29 juin à Boismé ne s'est pas si vite effacé ! C'est dû en grande partie à l'excellente façon dont la presse du pays a rendu compte. Réussite et talent.

À cela s'est ajouté le talent déjà connu de Michel Chatry mais qui s'est montré ici fin, perspicace et de surcroit plein d'amabilité. Sa page qu'il a écrite pour le souvenir Vendéen mérite notre lecture. Merci à lui.

Une réflexion d'un confrère parisien : « Dites donc, les Maupilier, quand vous vous déplacez, vous faites du bruit. J'ai lu le compte-rendu de votre dernière réunion. Vous avez réuni plus de cent personnes et qui ne s'ennuyaient pas ! En somme, leur nombre dépassait le nombre de religieux de notre congrégation !!! Bonne route »

N'ayant pu, le 29, remercier le comte de Beauregard qui avait été si aimable pour nous, j'ai décidé de revenir le faire le plus tôt possible. Je l'ai fait, emmené par Jean-Pierre et Pierrette Gaurichon. Reçus fort aimablement. Rappel que Jacques Louis était non seulement un soldat mais aussi un ami des La Rochejacquelein. Le comte nous a ouvert la salle aux grands portraits offerts par le Roi. Et m'a déclaré que si je voulais écrire quelque chose sur Lescure, il m'ouvrirait ses archives. Il nous a montré évidemment le grand espace du château jusqu'aux Touches. Avec la petite chapelle sur les ruines du château détruit. Et je pensais à part moi que je verrais très bien les Maupillé-Maupillier … faire une réunion et cette fois nous célébrerions un geste religieux que demandait l'autre jour un certain nombre de participants et comme l'a demandé une fois un groupe des chrétiens-Texier… Si Dieu me prête vie et santé, c'est oui. Et ça aurait de l'allure et du sens, (même pour des non-croyants). En attendant que ceux et celles qui ont conservé des textes de célébration Maupilier, ne les perdent pas !

<u>Un mot des archives</u>.

Les projets se sont affinés et précisés. Et la situation a elle aussi changé. Le Puy du Fou a « fait sa mue » à la fois chez les personnes et sur le terrain. Plus question d'établir là-bas des archives. Mais par contre ouverture et propositions du côté des Archives Départementales qui ont l'appui et la recommandation de Philippe de Villiers. Chacun reste propriétaire des documents par lui confiés aux archives. J'ai rendez-vous avec le Conservateur des Archives mardi prochain. Tous les éléments et conditions propres à éclairer la question et conserver les documents ainsi que les conditions du prêt éventuel à d'éventuels demandeurs devraient être réglés à la réunion du Conseil d' Administration du dernier dimanche d'avril qui aura lieu comme les précédentes à Chavagnes. Les signatures devraient être échangées à l'occasion du Conseil d' Administration du dernier dimanche de septembre suivant. Lieu le plus probable pour cette réunion : Chavagnes. Je ne peux que recommander à tous de prévoir les documents qui composeraient le fonds Maupillé-Maupilé-Maupilier-Maupillier-Monpilier-Maupiler (et alliés par les femmes évidemment). Dès maintenant je prévois le dépôt de mon fonds d'Archives. De même Marie-Elisabeth, fille de Paul Denis Maupilier, le héros de la Résistance, prévoit le dépôt de ses Archives et de celles de son père. Etc….

J'ai demandé que l'article de O.F. publié le 28 oct. à propos d'Internet et de sa convention avec le Conseil Général de la Vendée soit reproduit dans le Bulletin. Internet a commencé de nous rendre service. Mais il n'est pas infaillible. Mieux vaut être prudent et bien informé. La suite au prochain numéro !

Je veux terminer par un mot sur Jacques Louis. L'inscription jointe à la plaque de la Chapelle porte qu'il est le symbole de toutes nos filiations. C'est vrai. Nos Trois Branches se reconnaissent en lui. Nous pourrions chercher dans nos aïeux des symboles plus brillants, ils ne manqueraient pas, souvent intelligents, compétents en leurs occupations et qui avaient réussi. Jacques Louis nous a donné un modèle simple, droit, courageux disposé à sacrifier sa vie pour le meilleur si ce qui lui apparaissait comme son devoir semblait l'exiger. Ça fait beaucoup de qualités réunies, pas vrai ? Eh bien ! tant mieux et à nous revoir.

Maurice

Ouest-France
Mardi 28 octobre 2003

Trois millions de pages disponibles sur le site du conseil général

Les archives consultables sur Internet

Depuis moins d'un mois, d'un simple clic de mulot, on peut se plonger dans une bonne partie de l'état civil de la Vendée. Les archives départementales sont en effet consultables via Internet. Déjà près de 60 000 internautes ont fréquenté ce site. On peut y consulter plus de 3 millions de pages numérisées.

Les généalogistes professionnels ou amateurs, équipés d'un ordinateur, peuvent se réjouir. Plus besoin de se déplacer aux archives départementales de La Roche-sur-Yon, une partie des fichiers est désormais consultable sur Internet. « **C'est une bonne chose**, confait, hier, lors d'une conférence de presse, Philippe de Villiers. **La salle de lecture des archives enregistre une fréquentation de plus en plus importante** (12 000 entrées par an) **et les nombreuses manipulations peuvent entrainer une dégradation des documents originaux.** »

Alors que trouve-t-on dans ces archives numériques ? « **Tout l'état civil de toutes les communes de Vendée jusqu'en 1855 associé à 2 500 faire part de décès**, explique Thierry Heckmann, le directeur des archives départementales. **Mais aussi des imprimés ou journaux comme Le journal des Sables de 1851 à 1944 ou le bulletin paroissial de Chavagnes-en-Paillers de 1912 à 1942 qui est un modèle du genre.** »

Thierry Heckmann, Philippe de Villiers et Dominique Souchet ont présenté, hier, le site des archives départementales.

Les fénus d'histoire et vieux papiers pourront également consulter des actes notariés, des archives de la vie locale comme des délibérations de conseil municipal. « **Des archives familiales sont également consultables en ligne**, précise Dominique Souchet président de la commission des actions éducatives et culturelles. **On peut y lire les écrits de Léon de Mornac, général vendéen et député de la Vendée sous la restauration.** » Et découvrir une sélection des photographies de la première partie du XX[e] siècle du fonds Constant.

« **Nous voulons également que ce site soit un centre de ressources pour les chercheurs**, poursuit Thierry Heckmann. **Il propose des contenus utiles pour les aider dans leurs investigations.** » Pour autant, ce site est loin de mettre en ligne l'essentiel des documents recensés aux archives départementales. « **Nous devons posséder 20 km de rayonnage et l'on peut estimer à 500 m ce qui est présent sur Internet**, reconnait Thierry Heckmann. **Mais nous poursuivons la numérisation et de nouveaux documents seront bientôt disponibles comme les recensements de population depuis 1796 jusqu'à 1855.** »

A voir sur le site : www.vendee.fr

Philippe LEMOINE.

Compte-rendu du conseil d'administration du 28 septembre 2003

Nous voilà de nouveau réuni, en ce dimanche 28 septembre pour un Conseil d'administration à Chavagnes autour de Maurice.

Celui-ci a fait l'ouverture de la séance après un accueil chaleureux, il s'est déclaré très satisfait de la rencontre de Boismé et du dernier bulletin.

Puis notre premier point important discuté a été fort évidemment la réunion de Boismé, compte-rendu présenté par Jean-Pierre Gaurichon, que vous allez d'ailleurs lire un peu plus loin.

Le second point étant la parution du bulletin, certains ne le trouvant pas assez conséquent ou pas assez souvent. À ce propos, il serait bon de préciser que nous ne pouvons éditer que les articles que vous nous envoyez ; et pour la rapidité…nous n'avons pas que cette activité et nos différentes professions ne nous laissent pas forcément le temps nécessaire pour nous consacrer comme il le faudrait au bulletin. De plus, les articles ne nous arrivent pas toujours rapidement, parfois tout simplement par manque de temps comme il est précisé ci-dessus mais aussi car certains préfèrent peaufiner les articles afin de vous apporter le meilleur « cru ».

Le point suivant a été l'écoute de nos généalogistes dont vous pourrez lire les articles…

Puis a suivi une reflexion sur la création d'un cercle de chercheurs, Bernard va vous en toucher deux mots dans ce bulletin, dans ce cadre là et avec les chercheurs, sera certainement réédité le livre « Nos Trois Branches ».

Un autre sujet nous a préoccupé, il s'agit du fonds Maupilier. Maurice vous en dit quelques mots dans son article mais aux dernières nouvelles : Monsieur le Conservateur des Archives Départementales a fait une visite à Maurice et a été très favorable à nos projets. Il a été très étonné et impressionné par ce qu'il a vu. Il est donc bien d'accord pour un dépôt des fonds de tous les « Maupilier » compte tenu de leurs spécificités.

L'entente devrait se faire assez rapidement à travers une documentation écrite avec son service et Maurice.

Il s'agit donc d'une avancée très importante avec les Archives Départementales. Affaire à suivre…

Enfin Joseph nous a présenté la situation financière ; le calendrier 2 004 a été mis en place avec la prochaine réunion à Dompierre du Chemin le dimanche 4 juillet 2 004. Olivier vous y invite chaleureusement. À nous revoir nombreux là-bas.

Voilà une réunion bien remplie mais où nous sommes très heureux de nous revoir, c'est une manière de penser à vous tous qui êtes loin…et que nous ne voyons pas souvent.

Marie-Christine

Réactions à l'assemblée générale du 29 juin 2003 à Boismé

Une fois connue l'intention du C.A. de « Nos Trois Branches » de programmer la tenue d'une assemblée à Boismé, commune Deux-Sévrienne où a résidé Jacques Louis Maupillier, paysan-combattant des guerres de Vendée, des encouragements ont été dispensés en direction des organisateurs.

En dehors des membres du C.A. et de son président qui a particulièrement souhaité ce rassemblement pour des raisons déjà évoquées dans les derniers bulletins, les premiers encouragements ont émané des personnalités sollicitées pour la concrétisation du projet. À savoir le maire de Boismé, M. Edmond Perochon, qui spontanément nous a offert le concours gracieux de la municipalité quant à notre hébergement et facilité la réalisation de la cérémonie consacrée au souvenir commémoratif de notre ancêtre à la chapelle « Notre-Dame-Du-Bon-Secours » magnifiquement rénovée.

Ce sont également les familles descendantes de La Rochejaquelein, les de Beauregard, de Guerry et de Chauvelin qui nous ont, tour à tour, mis sur la piste concernant la gravure de Jacques Louis que nous connaissions, mais ignorions le dépositaire du portrait original peint par Louise de La Rochejaquelein. Nous savons désormais avec certitude que l'album original de la Comtesse dans lequel est notamment dessiné notre ancêtre, est la propriété de M. Louis de Chauvelin résidant à Cabasse dans le Var. Un encouragement téléphonique nous est aussi parvenu de l'auteur des notices de l'album Vendée, de Louise de La Rochejaquelein, Michel CHATRY qui coopère par ailleurs à la revue du « Souvenir Vendéen ». Les participants ont reçu un exemplaire du bulletin n°58 ; un compte-rendu succinct de la journée du 29 juin a été adressé aux absents.

Parmi les personnes invitées, il convient de souligner que celles qui ont répondu à notre invitation par leur présence (à savoir M. le Maire Edmond Perochon, M. Henri de Beauregard, M. Georges de Guerry, M . et Mme François Chatry, M. Albert Charrier, M. René Croisé) se sont pour la plupart déclarées proches de notre groupement familial qui, pour eux, a le culte de la recherche et du souvenir de ses ancêtres.

D'autres invités extérieurs à notre groupement ont également exprimé leur regret de ne pas pouvoir se joindre à nous étant à cette période à l'étranger. Ainsi le père Marcel Berthomé, Supérieur Général de la Congrégation FMI de Chavagnes, nous a souhaité »une belle journée ensoleillée et que cette rencontre de nos trois branches nous attache solidement au tronc de notre héritage commun dans la fidélité aux valeurs de notre ancêtre ». Puis Marie-Hélène Martin, Supérieure Générale des Ursulines de Jésus nous a indiqué que « c'est avec plaisir qu'elle se serait rendue à Boismé, qu'elle nous adressait tous ses vœux pour cette journée du souvenir et qu'elle aurait aimé réentendre le chant des Maupilier !.

Nombre de Cousins et Cousines, membres ou pas du C.A., se sont excusés de leur absence pour le 29 juin. Les uns empêchés par leur éloignement (Frédéric Richard, Marie-Claire et Guy-Claude, Jean-François), pour cause de future naissance chez Christelle et Frédéric, les autres retenus par la maladie (Léo et Madeleine, Marie-Thérèse Tiger). Ils nous ont fait savoir qu'ils seraient à Boismé par la pensée et, en retour, les responsables ont tenté soit téléphoniquement ou par écrit, de leur manifester un fraternel réconfort. Nous savons que la lecture du bulletin rapportant le compte-rendu de la journée du 29 juin 2 003 a été une consolation.

Quant à nos Cousins et Cousines qui ont participé à notre assemblée, ils ont, à une exception près, affiché leur satisfaction de se retrouver dans une chaleureuse ambiance familiale. Cet avis a été partagé par les familles de Courlay, Bois-Martin notamment.

La branche M.C.M., organisatrice, était logiquement représentée en nombre, mais les deux autres branches sont également à féliciter pour leur conséquente représentation.

Que vive l'association « Nos Trois Branches » dans l'union, la sérénité et la prospérité !

Jean-Pierre GAURICHON

28 octobre 2003
voyage éclair du président Maurice Maupilier
à Boismé (79)

Notre président de « Nos Trois Branches » était naturellement heureux du succès obtenu au cours du rassemblement des « MAUPILIER » le 29 juin 2003 à Boismé. Par trop concentré sur le déroulement chargé de l'assemblée générale et par l'émotion compréhensible ressentie à la chapelle « Notre-Dame-du-Bon-Secours », Maurice est sorti quelque peu désemparé de cette journée, insatisfait de n'avoir pas mémorisé tous ces détails. Il était en outre chagriné de n'avoir pu répondre présent à l'invitation du châtelain de Clisson, M. Henri de Beauregard.

Mis au courant de tels regrets, j'ai donc proposé à Maurice de le transporter à Boismé afin de revisiter tranquillement la chapelle où a été inaugurée la gravure sur pierre de Jacques Louis Maupillier et de renouer le contact avec le maire Edmond Perochon et le descendant de Louis de la Rochejaquelein. Ravi, Maurice a obtenu le feu vert du corps médical et rendez-vous pris à Boismé, la date du mardi 28 octobre 2003 dans l'après-midi a été retenue.

C'est ainsi que la prise en charge du président s'est effectuée à Chavagnes à 13H45. À Boismé à 15H20, le maire et son épouse, nous accueillent fort sympathiquement. Avec le réconfort d'un bon café et tout en conversant amicalement, Maurice a pu se reposer jusqu'à 16H00. À 16H45, le maire qui s'était muni des clés nous fait entrer dans la chapelle. Les rayons du soleil éclairaient magnifiquement l'autel et la sculpture de Jacques Louis. Occupé avec l'aide du maire à procéder à l'encadrement de la nouvelle inscription (y a été ajoutée la date de naissance de Jacques Louis ainsi que la date d'inauguration de la plaque), Maurice a eu tout le temps du recueillement et de s'attarder à enregistrer les détails de la chapelle. Des photos intérieures et extérieures ont été prises.

Accompagné du maire, nous parcourons à 16H30 les allées du parc pour arriver au château de Clisson. Nous y sommes reçus par son propriétaire qui excuse sa mère alitée et qui s'adressant à Maurice lui dit « *Soyez certain, mon père, que je suis très heureux de vous accueillir ici et que vous n'aurez pas froid dans cette pièce où brûlent des bûches dans la cheminée !...* » Maurice lui fait part de son regret de n'avoir pu honorer l'invitation du 29 juin et lui précise son immense plaisir d'être reçu en ce lieu. Après ces marques de civilités, un échange à la fois chaleureux et fructueux s'esr développé sur le culte du souvenir des ancêtres « Maupilier » et « de La Rochejaquelein ».

Après le service d'un savoureux pineau-rouge, Maurice a offert son livre en y apportant quelques commentaires et une dédicace à partir d'une pensée de Pascal : à la « Vendée martyre, héroïque et fidèle !... Lescure ... La Rochejaquelein ... L'inoubliable Bonchamps ... » : « ***Nous faisons toujours comme si nous avions mission pour faire triompher la Vérité ; au lieu que nous n'avons mission que pour combattre pour elle.*** » que le comte n'a pas manqué d'apprécier.

Puis tout en conversant sur la période des guerres de Vendée, le châtelain nous a fait visiter galerie et pièce où sont entreposés de très beaux tableaux, offerts par le roi, et représentant les personnages héroïques des illustres familles de Lescure et de La Rochejaquelein. Sur un souhait de Maurice d'écrire sur le marquis de Lescure, M. Henri de Beauregard lui propose aussitôt de venir ici quand il le voudrait pour notamment consulter les archives privées. En cet endroit chargé de faits historiques marquants et dans l'euphorie de l'instant, le spectateur que j'étais se demande encore aujourd'hui si de telles allusions ne sont pas sorties de son imaginaire !

Ces moments forts traversés, nous quittions Boismé vers 18 H 00 pour un retour à Chavagnes vers 19 H 30. Bien que fatigué, Maurice visiblement satisfait m'a dit ces simples mots « **Merci, il fallait le faire...** »

Jean-Pierre GAURICHON

L'hommage rendu à Jacques-Louis Maupillier, soldat vendéen (dimanche 29 juin 2003)

Les recherches généalogiques du Père Maurice Maupilier sur sa famille des environs de Mortagne-sur-Sèvre, commençées voici plus d'un demi-siècle[1], avaient conduit le 14 avril 1974 à une première réunion familiale au Puy-du-Fou, lieu alors désert. La raison en était qu'un Maupillier y tenait des terres en 1740 et que des Maupillier-Maupilier y avaient vécu au début du 19ème siècle. Ce n'est donc pas un hasard si un Maupilier, en tant que personnage du lieu, a inspiré Philippe de Villiers, créateur de la si célèbre aujourd'hui cinéscénie du Puy-du-Fou ! Le premier grand rassemblement (450 personnes) des trois branches de la famille s'est d'ailleurs tenu huit ans après, le 25 juillet 1982, sur le site. Depuis, les réunions des Maupilier ne se comptent plus en Vendée, Mayenne et Deux-Sèvres. L'association *Nos trois branches* a été constituée en 1989. Elle publie un bulletin semestriel d'information. Plus de 1400 descendants actuels d'Absalon Maupilier, né au 17ème siècle, sont de la branche Mortagne-Courlay-Moncoutant, dite deux-sèvrienne.

Jacques Maupilié de Boismé, blessé à La Châtaigneraie
Il a voulu être dessiné les armes à la main,
parce qu'il ne les a jamais quittées

C'est en Deux-Sèvres, à Boismé, que s'est tenue le dimanche 29 juin 2003 une assemblée générale de l'association et qu'a été dévoilée, en fin de matinée, dans la chapelle Notre-Dame du Bon Secours, une plaque de granit sur laquelle est sérigraphié, par le

(1) *Histoire des Maupilier*, par Maurice Maupilier, Imprimerie Jadault, Courlay, 1986 (réédition 1993).

sculpteur bressuirais Philippe Migné, le portrait de Jacques-Louis Maupillier. Celui-ci fut peint dans l'été de 1826, probablement au château de Clisson (Ce Maupillier habitait alors Boismé, et était journalier), par Louise de la Rochejaquelein, une des filles de la marquise[2]. Né à Chanteloup en 1777, il n'avait que 16 ans en 1793. Il devint soldat dans l'armée vendéenne et fut blessé au Bois-Grolleau, près de Cholet, et à la Châtaigneraie. Il reçut à ce titre une pension sous Charles X. Après deux veuvages, père de six enfants (dont descendance actuelle), il mourut en 1857, à 80 ans.

Comment ne pas être touché par l'hommage exceptionnel rendu en 2003 avec une plaque commémorative à ce simple soldat vendéen par sa famille ? Tant de familles vendéennes pourraient en faire autant pour leurs propres ascendants, parfois morts au combat, engagés avec gloire – et souvent avec modestie – dans la guerre de Vendée !

La journée avait commencé par un mot d'accueil des participants du maire de Boismé, M. Edmond Pérochon, dans la salle polyvalente où était déployé l'arbre généalogique de la branche deux-sèvrienne des Maupilier, établi par *Familiaris*, le cabinet généalogique de Frédéric Augris, membre du Conseil d'administration du Souvenir Vendéen. Une large place fut ensuite donnée aux évocations des combattants vendéens par Jean-Pierre Gaurichon, vice-président de la branche deux-sèvrienne, et des martyrs des guerres de Vendée par le président-fondateur Maurice Maupilier. Ce dernier, malgré ses 85 ans, a vaillamment supporté la chaleur de ce jour d'été, sous la vigilance de Mme François Chatry, infirmière de sa maison de retraite de Chavagnes-en-Paillers.

Vin d'honneur offert par la municipalité avec invités de marque et buffet campagnard précédèrent l'assemblée générale de l'après-midi. Et avant de se séparer, les cousins et cousines de l'association se recueillirent au cimetière de Boismé, devant le mausolée où repose en paix le valeureux soldat vendéen que la grande famille des Maupilier a mis ce jour-là en exergue afin d'honorer la cause vendéenne, Jacques-Louis Maupillier.

Michel Chatry

Remerciements : Au Père Maurice Maupilier, pour ses renseignements sur l'association et la rencontre du 29 juin et à M. Jean-Pierre Gaurichon, pour le compte-rendu de la journée.

Jacques Louis MAUPILLIER né le 28 août 1777

Simple soldat de l'armée catholique,

Blessé cinq fois,

A toujours refusé de se séparer de son arme.

Est mort à Boismé où il s'était retiré,

Le 25 juin 1857.

Est devenu le symbole de nos noms et filiations

SOUVENIR

inauguré le 29 juin 2003

UN CERCLE DE CHERCHEURS

Appelons-le ainsi pour le moment, car c'est une perspective.

Il semblerait en effet que cela pourrait être une bonne initiative.

Chacun d'entre nous a pu constater, sur le plan généalogique, que les recherches, non seulement progressent, mais aussi vont bon Train.

Comme je vous le disais dans le précédent bulletin : « Notre famille s'agrandit » - quoi de plus normal.

Il faut mettre l'accent sur la passion qui exalte nos chercheurs et sur la qualité de leurs résultats.

Il reste entendu que dans ce cercle, chacun garderait la paternité de ses découvertes.

Aussi, ne serait-il pas souhaitable que la mise en commun de certains éléments se fasse ? Cela permettrait sans doute de consolider les « avancées » et d'étayer la découverte des différentes preuves de filiations.

Voilà pour le fond…

Quant à la forme, et ce n'est peut-être pas si évident. En effet, une rencontre de Tous les acteurs, une fois par an par exemple, s'avérerait nécessaire pour débattre et argumenter.

Les sites géographiques des chercheurs parfois éloignés les uns des autres, s'ils ne constituent pas à priori un obstacle insurmontable, restent néanmoins une difficulté à résoudre.

D'ailleurs, combien y-a-t-il de chercheurs pour « Nos Trois Branches » ?

Il y a ceux de la première heure, ceux que nous avons maintenant l'habitude de lire. Mais il y a aussi ceux qui pratiquent déjà mais qui n'osent peut-être pas encore se lancer ouvertement dans la grande aventure.

Je m'adresse donc à Tous les chercheurs quels qu'ils soient, en leur demandant de me faire part de leur manière de voir les choses et aussi de leurs suggestions.

Merci à eux.

Bernard Maupilier

Le coin des chercheurs

Christelle et Frédéric Augris

Internet

Pour tout amateur d'histoire, un nouvel outil peut s'avérer utile, il s'agit d'Internet. Précisons tout de suite, **outil** et non **source,** car une vérification en Archives est indispensable.

Aussi grâce à Internet, nous avons pu étayer notre hypothèse annoncée dans le n° 57 de la revue. Nous y émettions l'idée qu'Absalon pourrait être à l'origine de la région de Fontenay-le-Comte, et nous venons donc d'apprendre qu'il existait autrefois une foire Saint-Venant à Fontenay[1] ; rappelons que Venant est le prénom d'un des fils d'Absalon, prénom peu implanté dans la région de Moncoutant.

De plus, si l'on tape sur Google[2] un des meilleurs moteurs de recherche (gigantesque annuaire Internet) sur le Net, le patronyme Maupillier et ses dérivés, on trouve évidemment pléiade de sites sur le Puy-du-Fou, mais aussi quelques pages de généalogies personnelles. On y découvre ainsi, un site référençant les prieurs de l'église de Saint-Jean à Aix en Provence, et l'un d'eux se dénomme Rostang Malipili, élu en 1 404, mort en 1 408, est-ce une forme latine de notre patronyme ? Rien n'est moins sûr.

Nombres de ces pages sont référencées entre autres sur le site Géneanet[3]. Par exemple, on y apprend qu'une personne a dans son fichier généalogique une dénommée Marguerite Maupilet, fille de Jean Nicolas (née le 17 septembre 1 849 à Metz) et qui vécut à Puteaux. Pour l'anecdote, grâce à ce site, une Jeanne Monpillier vivant au Québec au XVIIIème siècle y est référencée ! elle est notée fille d'Antoine Martin originaire de… Montpellier ! (Comme quoi, la prudence doit être la reine dans ce type de recherche). Nous avons pour l'instant, écrit à toutes les personnes dont les ancêtres référencés sur Généanet sont originaires des Deux-Sèvres, quatre nous ont déjà répondu et ont été enchantées de connaître l'association et d'obtenir plus de renseignements sur notre grande famille. Elles nous ont permis de connaître des descendances féminines (notamment Maupilier/Perochon). Certaines de ces personnes ont été présentes à la réunion de Boismé.

Deux autres sites sont intéressants pour les généalogistes, même s'il faut sortir le porte-monnaie… Ce sont les concurrents Bigenet[4] et Geneactes[5]. Par Bigenet, nous pouvons connaître les actes dépouillés notamment par les associations faisant partie de la Fédération Française de Généalogie, dont le cercle généalogique D'Ille et Vilaine, du Loiret (Loiret généalogique) et par Geneactes les actes dépouillés notamment par les associations suivantes, le Cercle Généalogique des Deux-Sèvres, celui de Loire-Atlantique (CGO) ou Heredit (ainsi, nous savons qu'il y avait présence d'un Maupiller à Chevroches dans la Nièvre au XIXème siècle.)…

Mais, si nous souhaitons fréquenter des sites plus officiels, nous pouvons commencer par celui des Archives Nationales, et ses bases de données. Par la base Arno[6], référençant les actes notariés, il a été découvert mention d'un procès datant du 17 avril 1 551, dont un intervenant est Marin Maupille, religieux au prieuré augustin Sainte-Catherine du Val des Écoliers à Paris (fondé sous Saint Louis). Parmi les intervenants de cet acte, sept des coreligionnaires de Marin, et le huitième est curé à l'église Saint-Clément de Craon (fonds MC, cote ET/XIX/184, nature accommodement, numéro 006329). Il serait intéressant d'obtenir copie de cet acte. Dans un autre document où une dénommée Anne Angélique Mopille, femme de chambre à Paris reçoit une pension viagère de la part du Comte Charles Philippe de Pons (son employeur ?).

---

[1] http://www.histoiredevendee.com

[2] http://www.google.com

[3] Moteur de recherche spécialisé dans les généalogies mises sur Internet dont l'adresse est http://www.geneanet.com

[4] http://www.bigenet.org

[5] http://www.geneactes.com

[6] http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/arn/coll.htm

Le coin des chercheurs

Christelle et Frédéric Augris

Il doit s'agir du seigneur de Castelnau, comte de Saint-Maurice, marquis de Saussignac, baron de Roquefort, seigneur de Cazaneuve, Cazalis, Captieux…possédant de nombreuses terres en Aquitaine.Deux autres actes de cette année concernant la veuve de Jean-Baptiste Monpillier, chirurgien major de la compagnie des Indes et son beau-frère Raphaël Monpillier, chirurgien à Paris…

Le site des Archives départementales des Côtes d'Armor[7] possède quant à lui, une base de données référençant les dépouillements effectués et s'intitulant Genearmor. En interrogeant cette base, on y découvre certains rameaux Maupiller notamment sur Trégon et Saint-Jacu. Un de ces rameaux remonte à Mathurin Maupille, fils d'Anne Blanchet et qui épouse à Saint-Potan Jeanne Groumellon le 18 mai 1 689. Il aura une fille qui en 1 715, épouse Julien Joseph Florand (certainement descendance féminine). Un certain Jean Maupile époux de Julienne Navicet aura de nombreux enfants entre autres à Trégon durant les années 1 740…

Pour la branche Mayenne Fougère, un site va s'avérer indispensable, c'est celui du Conseil général de la Mayenne, et plus précisément les pages des Archives départementales[8] où sont photographiées toutes les pages des registres paroissiaux, d'état civil et des tables décennales de toutes les communes de ce département. Ce travail titanesque est notamment complété par le fichier nominatif des Conscrits de Mayenne des classes 1 867-1 902 où plusieurs Maupillé sont référencés. De même que les Archives municipales de Rennes où l'état civil est consultable en ligne.[9]

Les Archives départementales de Vendée[10] ont institué le même service depuis peu, et cela va être plus précieux pour la branche de Mortagne, et même celle d'Absalon. En plus des registres paroissiaux et d'état civil, sont notamment numérisées les minutes de notaires de Fontenay, et la collection de faire-part des Archives. Dans la recherche de l'ascendance d'Absalon, nous avons pour l'instant sondé une cinquantaine de paroisses sans succès.

Un autre site est très utile pour tout chercheur, c'est celui de la bibliothèque Nationale intitulé Gallica[11] Sur ce site, a été entrepris la numérisation des milliers d'ouvrages et leur mise à disposition des internautes. En interrogeant le moteur de recherche de leur base de données auprès du patronyme Maupille, un document intéressant a été trouvé. Il est tiré du tome 13 paru en 1 871-1 872 des Archives historiques du département de la Gironde. Ce tome recense différents arrêts du parlement de Bordeaux durant l'année 1 570. En voici le résumé :

---

7 http://archives.cg22.fr/

8 http://www.cg53.fr/Fr/Archives/

9 http://www.archives.rennes.fr

10 http://archives.vendee.fr/

11 http://gallica.bn.fr

Le coin des chercheurs

Christelle et Frédéric Augris

Des Maupille Protestants durant les guerres de religions.

Nous trouvons dans un de ces arrêts datant du 6 mars 1 570[12] et condamnant à mort 563 protestants pour *« crime de leze-majesté divine et humaine, voleries, sacz de villes, chateaux, sacrilieges, assemblées à port d'armes en forme hostile, bruslement, depredation et deppopulation de plat pays, meurtres et homicides inhumains et aultres crimes et delitz d'une part »*, les noms suivants :

- Jehan **Mopille**, dict (dit) Petit ;
- Aultre (autre) Jehan **Maupille**, cordounier (cordonnier), filz (fils) de Leonard ;
- Le filz aisné (aîné) de François **Maupille ;**

Plus loin le détail de leur supplice est donné (âmes sensibles s'abstenir !) :

« Les condempne avoir leurs testes tranchées devant le pallais de Lombrière, et le corps de chescun deux estre mis a quatre cartiers par l'executeur de la haulte justice ; et ordonne que les testes des susdictzs seront mises au bout d'une lance sur es portes principalles des villes des pays de Guyenne[13], Agenoys[14], Lannes[15] et Xainctonge[16] ; et si aulcuns desdictz accusés et deffaillans sont à present decedés, la court a condempné et condempne leur mémoire... »

Afin de mieux comprendre cet arrêt, un bref aperçu historique nous semble nécessaire.

Aperçu de l'histoire du Protestantisme en France.

À la fin du XVème siècle, grâce à l'invention de l'imprimerie, les ouvrages et surtout la Bible sont lus par un plus grand nombre, et ce retour au texte ainsi que le climat de liberté intellectuelle de la Renaissance favorise les idées de Luther, Calvin permet la pénétration de ces idées en France. À son apogée la religion Protestante rassemble 15 à 20 % de la population française. François 1[er] est plutôt tolérant jusqu'en 1 534. Mais son fils Henri II réprime vigoureusement cette nouvelle religion. La mort de ce dernier en 1 559 ouvre une longue période de troubles.

La première guerre de Religion commence le 1[er] mars 1 562 avec le massacre des Protestants de Vassy en Champagne, massacre ordonné par le duc François de Guise. Les papistes « retiennent » le roi Charles IX et Catherine de Médicis à Fontainebleau. Sous prétexte de libérer le Roi , Louis de Condé et les troupes Protestantes s'emparent de nombreuses villes, et une véritable guerre s'ensuit entre les deux partis. Catherine de Médicis tente une conciliation qui aura lieu après la mort du duc de Guise avec la paix d'Amboise signée le 19 mars 1 563.

---

[12] tiré des Archives départementales, série B, minutes d'arrêts, 1 570, communiqué et transcrit par M. Roborel de Climens.

[13] Ancienne région française comprenant les départements actuels : Aveyron, Dordogne, Gironde, Lot, Lot-et-Garonne et partie du Tarn-et-Garonne.

[14] Le pays Agenais était une division de la Gascogne, se trouvait dans le département actuel du Lot-et-Garonne et sa commune principale était Agen.

[15] Le pays de Lannes faisait partie de la généralité d'Auch en 1 716, il touchait le pays de Marsan (dont Mont-de-Marsan est la ville principale)...

[16] Ancienne région comprenant les départements actuels de Charente et Charente-Maritime. Les villes principales sont Saintes et Saint-Jean d'angély, elle est dissociée de l'Aunis par la rivière la Charente.

Le coin des chercheurs

Christelle et Frédéric Augris

La deuxième guerre de Religion commence après le rapprochement de Catherine de Médicis avec le très catholique Roi d'Espagne Philippe II, cela inquiète les Protestants qui le 24 septembre 1 567 conduit par Louis de Condé essayent sans succès d'enlever le Roi. De plus, de nombreux religieux catholiques sont massacrés durant la fin de cette même année. Le deux octobre Condé et Coligny se regroupent près de Paris, mais sont défaits par le duc de Montmorency le 10 novembre (blessé durant cette bataille, ce dernier mourra deux jours plus tard). Cette deuxième guerre s'achève le 23 mars 1 568, par la signature de la paix de Longjumeau ne remettant pas en cause l'édit d'Amboise.

La troisième guerre de Religion voit l'implication des pays limitrophes pour l'un ou l'autre des partis, (Guillaume d'Orange et Élisabeth 1ère d'Angleterre pour les Protestants, le Roi d'Espagne ou le Pape pour les Catholiques). Une ligue est formée par ces derniers, rejoints par le Roi. En août 1 568 Coligny et Condé se réfugient à la Rochelle après une tentative du Roi de les arrêter. Les Protestants se révoltent après l'édit de Saint-Maur du 23 septembre 1 568 interdisant le culte protestant. Ils sont battus à Jarnac le 13 mars 1 569 (où meurt Louis de Condé), et à Moncontour le 3 octobre. Cela a des répercutions à Fontenay-le Comte tenu à ce moment là par les Protestants « *Le bruit de ces échecs retentit douloureusement dans l'âme des réformés de Fontenay qui, dans la nuit de la Saint-Venant (11 octobre), abandonnèrent en toute hâte la ville pour se retirerà Marans* »[17]. Le 14 juillet 1 570, un armistice est signé entre les deux partis, suivie de la paix de Saint-Germain en Laye ; elle entraîne l'amnistie des protestants et quatre villes de sûreté leurs sont remises (La Charité, Cognac, Montauban et La Rochelle). Cet édit de Saint-Germain mécontente les Catholiques (nombreux assassinats de protestants). Mais Catherine par souci de paix marrie Henri de Navarre à sa fille Marguerite de Valois ; pourtant le retour au calme n'arrive pas et, le 22 août 1 572 Coligny échappe à un attentat. C'est à cette époque que les Maupillé de Bordeaux sont éxécutés, la troisième guerre de Religion fut celle qui eut le plus de répercutions dans cette région. Les troupes Protestantes occupent les principales villes de l'Angoumois, le sud du Poitou et l'Aunis et la Saintonge. En effet « *l'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois deviennent un vaste camp retranché adossé à la mer et à la Gironde...(les Protestants vont tenter) d'éradiquer le papisme par l'éxécution des prêtres et de ceux qui refusent de se convertir et par la destuction systématique des églises* »[18]. De nombreux Catholiques se réfugient à Bordeaux. Ces Maupille éxécutés à Bordeaux, venaient-ils de la région de Fontenay ? La religion réformée y était bien implantée et Fontenay avait été prise une première fois par les troupes protestantes en 1 562. « *Le protestantisme avait aussi conquis une grande partie de la population du pays compris entre Saint-Fulgent, Les Herbiers et Pouzauges au nord, et Mareuil, Luçon et Fontenay au midi. Les réformés étaient surtout agglomérés sur les bords du Lay et de ses nombreuses petites ramifications depuis Pouzauges et Mouchamps jusqu'à la mer. Le culte catholique ne se célébrait plus à Saint-Fulgent, Saint-Michel-Mont-Mercure, Pouzauges, Le Boupère, Mouchamps , Montsireigne, Tillay, Chavagnes-les Redoux, Sainte-Gemme-des Bruyères, Le Talud, Saint-Germain l'Aiguiller,Mouilleron, Le Puybelliard, La Jaudonnière, Puymaufrais, Saint-Martin l'Ars, Bournezeau, Le Simon, Bessay, La Bretonnière, Nesmy, et dans beaucoup d'autres paroisses* ».[19]

---

[17] Louis Brochet « la Vendée à travers les âges » édité en 1 902 consultable sur http://www.histoiredevendee.com

[18] Marc Seguin, histoire des protestants charentais

[19] Lièvre.- *Histoire des Protestants et des églises réformées du Poitou.* T. 1, pp. 132, 135

Le coin des chercheurs

Christelle et Frédéric Augris

La quatrième guerre de Religion commence par le massacre de la Saint-Barthélémy (24 août 1 572), les Protestants roturiers (les nobles ayant été pour la plupart massacrés) se réfugient à La Rochelle qui est assiégée. Ce conflit se terminera par l'édit de Boulogne le 11 juillet 1 573 qui n'autorise la pratique du culte Protestant qu'à La Rochelle, Nîmes, Montauban et Sancerre. Ce traité ne sarisfait pas les anti-papistes.

Suite des guerres de Religion et édit de Nantes

Les guerres continuent de 1 576 à 1 598, interrompues par de courtes trêves, et se termineront lorsque le Roi Henri IV déclare que la religion catholique est toujours la religion officielle en France, mais que le Protestantisme y est toléré, il se convertit au catholicisme afin de respecter le souhait de la majorité de voir un roi catholique sur le trône français. L'édit de Nantes est promulgué en 1 598 donnant des droits politiques et militaires à la majorité protestante.

La révocation de l'édit de Nantes et la période du « désert »

Toutefois, sous le règne de Louis XIV son petit-fils, de terribles dragonnades ont lieu en 1 681 dans le Poitou en 1 684 et 1 685 dans les régions touchées par le Protestantisme. Ces dragonnades ont permis la conversion de 300 000 protestants. Ce qui permet à Louis XIV sous pretexte de la disparition de la religion protestante, de révoquer en 1 685 l'édit de Nantes. Cela entraîne l'exil de 200 000 Protestants vers les pays voisins (Angleterre, Pays-Bas, Suisse...). Ceux qui restent en France pratiquent clandestinement leur religion (« culte du désert ») jusqu'à l'édit dit de Tolérance de 1 787, malgré les risques (dragonnades de 1 698 et 1 746, envois dans les galères du Roi ou emprisonnement).

Le sud du Poitou ainsi que l'Aunis et la Saintonge ont donc été un haut lieu de culte protestant, ainsi que la région de Moncoutant, La Forêt-sur Sèvre et Saint-Jouin de Milly (où un temple protestant fut fermé à Vaudoré en 1 661). Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marly dit Duplessis-Mornay en 1 549 fut un des principaux chefs protestants qui échappa de justesse au massacre de la Saint-Barthélémy, il mourut à La Forêt-sur Sèvre en 1 623 où il continua jusqu'à sa mort à influencer les protestants de la région. Moncoutant fut même appelée la « *Petite Genève* ». Le célèbre pasteur Rivierre[20] écrit que « *avec ses quatre cents paysans réformés, de 1 685 à 1 700 (Moncoutant) fut le théâtre de perquisitions, poursuites et procès incessants.* » Moncoutant fut l'objet d'une terrible dragonnade le 11 septembre 1 685. Toute la population avait fui dans les bois, mais ceux que les soldats retrouvèrent furent enfermés dans le clocher de l'église, un ouvrier eut les pieds brûlés, un artisan fut pendu. La conséquence de ces terribles sévices fut l'abjuration de 167 personnes du 11 au 25 septembre. Par exemple Marie Michaud épouse de Louis Maupiller, petit-fils d'Absalon a comme parents Pierre et Marie Morin qui furent protestants et ont abjuré en 1 681 pour le père et en 1 685 pour la mère, deux périodes de dragonnades. D'autres alliés des Maupillier ont certainement été à un moment où à un autre Protestants, comme par exemple la famille Poupard dont le père et le fils se prénomment Samuel, prénom biblique[21] essentiellement donné aux Protestants (pour mémoire, le fils épousa Jeanne fille de Venant Maupillier).

Malgré cela en 1 747 selon un rapport de l'intendant de la Généralité, Moncoutant comptait encore 800 protestants.

---

[20] Jean RIVIERRE La vie des protestants du Poitou après la Révocation (1 685 – 1 700). Nouvelle édition 1 997 préfacée par André Benoist, Docteur en Histoire.

[21] Notons que le prénom Absalon est aussi apprécié des Protestants...

CHRONIQUE DU MOYEN ÂGE

Certains m'ont demandé, et Maurice le premier « alors tes recherches sur les Maupillet au Moyen Âge, tu en es où ? ». Non je n'ai pas abandonné ni désespéré. Mais on ne travaille pas sur les XIV et XV siècles comme on le fait pour des époques plus récentes où les documents abondent et où ils sont surtout de bonne qualité. Une vie entière consacrée uniquement à chercher (des actes concernant les Maupillet en Lorraine) ne suffirait pas tant la masse de documents à consulter est importante ! ! ! ! Cela peut sembler surprenant mais il nous reste beaucoup de fonds d'archives du XIV et du XV siècles. Tout n'a pas brûlé durant la terrible guerre de Trente ans ou la Révolution. Les « Maupillet » sont susceptibles de se nicher dans n'importe quel type d'actes. Géographiquement cela concerne tout le duché de Bar et l'ensemble de l'évêché de Verdun (département de la Meuse, une partie des départements de Meurthe et Moselle, Haute Marne, Marne, Vosges). Au niveau du temps la période couvre 1 200 à 1 450, et peut être même après. Cela représente d'impressionnants mètres cubes d'archives.

Je suis de l'avis de Maurice et de Jean Pierre Gaurichon, il faut envisager de republier une nouvelle édition de notre histoire en y incluant les grandes découvertes réalisées depuis 1 994 et notamment celles des Maupillet au Moyen Âge.

Ces recherches médiévales tiennent à la fois du jeu de hasard (type roulette de casino) et de la minutie des enquêtes criminelles. Il faut faire avec sa chance (et j'en ai eu) et ne pas demander la lune. Mis à part les familles de la noblesse, nul ne sait vraiment avec précision ce que faisait ses ancêtres en 1 350, où ils étaient et qui ils étaient. Essayez de le demander à votre voisin pour voir ? Les Maupillet du Moyen Âge sont en grande partie des marchands, des financiers, des hommes du négoce. En dehors de cette catégorie j'ai retrouvé un échevin du palais (un magistrat) et un laboureur. Tous n'ont pas réussi en affaire. Il y eut des hauts et des bas.

Malgré tout je progresse, tant sur ceux de Verdun-Bar le Duc que sur ceux de Mortagne, vous avez lu ce que j'ai écrit sur Jean Maupillé sergent à Fontenay en 1 486. Ces deux lignées Maupillé ne peuvent pas être séparés, j'en suis convaincu.

J'ai réussi à obtenir la copie du document original (que nous n'avions pas encore) de la lettre de rémission, accordée en septembre 1 493 à Macé Maupillé, marchand hôtelier à Chambretaud par le roi Charles VIII, pour la fameuse bagarre de la foire de St Laurent. L'original est aux archives nationales, fonds de la chancellerie de France. Il me faut un peu de temps pour le lire et vous en faire un compte rendu. Le document fait deux pages, d'une écriture très fine. J'ai aussi reçu la copie de l'original (daté de 1 512) d'un acte d'aveu rendu par Mathurin Maupillé, aumônier à Mortagne, à Charles du Plessis sire de la Chaproniere pour la terre la Lande. Le document fait deux pages.

Concernant ces recherches médiévales, il est très important de s'attarder sur les familles parentes des Maupillet (on en retrouve peu car les épouses ne sont mentionnées que par leur prénom) et les familles « amies ». Cela renseigne sur le type de fréquentation, d'alliance, le niveau social des parentés.

Je travaille ainsi en ce moment à retracer le parcours d'une famille patricienne de Verdun, la famille Foxe, qui est une famille « cousine », au même titre que les Pelon, ou les Coudrin, Guiheneuf pour la branche MVM. Enfin je vous livrerai « prochainement » le résultat de quelques recherches apportant des lumières nouvelles sur les relations entre les Maupillet de Mortagne et ceux de Lorraine, et au delà sur les rapports Est Ouest au XV siècle.

Frédéric Richard-Maupillier

Voici une nouvelle année qui va commencer et pour la Branche MAYENNE-FOUGERES la continuité d'une organisation de la prochaine réunion de ***nos trois branches*** qui se déroulera à :

DOMPIERRE DU CHEMIN le DIMANCHE 4 JUILLET 2004

La famille MAUPILE qui habite à Dompierre du Chemin, descend de Pierre Maupile et Gilette Clossais et suite au décès de Pierre, il a été fait un **partage successoral** dont une partie de cet acte va suivre. J'ai traduit ce texte intégralement, sans modification, c'est pour cela qu'il n'y a pas de paragraphes.

16-07-1760 L'an mille sept cent soixante, le treize juillet, par continuation de commission aux fins du renvoi du seize juillet mille sept cent soixante,je soussigné Jean-Pierre Legendre commis juré au greffe de la juridiction de Ailley et agissant pour le greffier de la juridiction de la Motte de Beaucé, certifie m'être ce jour transporté en compagnie et, sur le réquisitoire de Pierre Maupillé, en privé nommé et comme tuteur de Julienne Maupillé sa sœur, Jean Maupillé, François Maupillé, Julien Berhaut mari et procureur de Gilette Maupillé, Jean Sueur mari et procureur de Françoise Maupillé, enfants du premier mariage de Pierre Maupillé avec Gilette Clossais, Marie Rogue en privé nommé comme veuve et comme mère du dit feu Maupillé et tutrice de ses enfants, aussi héritiers du dit feu Pierre Maupillé - d'une et d'autre part, chez noble Maître Louis Henry Maupillé admis consulaire des dits mineurs lesquelles parties m'ont déclaré que s'étant différentes fois assemblées chez le dit Mr Maupillé tant pour régler ce qui était dû aux enfants du premier mariage pour reliquat du compte que leur père leur devait comme ayant été leur tuteur naturel - que pour régler ce qui revenait à chacune des parties des biens de la seconde communauté du dit feu Maupillé avec la dite Rogue et apurer les comptes, - que la part de toutes les parties se doivent respectivement, toutes les dites parties étant restées d'un commun accord après avoir de bonne foi compté les uns avec les autres, - le dit Maupillé a rédigé leur précompte, en forme de consultation, daté de ce jour sur sept pages de papier commun, chacune d'elles chiffrées et arrêtées à la fin par sa signature, de laquelle consultation le dit Pierre Maupillé est resté saisi pour en aider les autres parties au premier réquisitoire, pour lequel précompte auquel toutes les parties ont déclaré acquiescer, la dite Rogue, tant en privé nommé que comme tutrice de ses enfants, ne doit aux six enfants du premier mariage du dit Pierre Maupillé par égales portions, six fois seize livres, six sols, huit deniers, qu'elle s'y oblige de leur payer à leur volonté, - que Jean Sueur et Jean Maupillé redoivent pour avoir trop touché, à savoir le dit Sueur quatre vingt dix livres, huit sols, trois deniers, et le dit Jean Maupillé vingt huit livres, dix sept sols, un denier et qu'étant dû à Pierre Maupillé comme tuteur de Julienne Maupillé sa sœur sept livres, six sols, onze deniers, à François Maupillé cent vingt livres, sept sols, dix deniers, au dit Berhaut dix huit livres, sept sols, cinq deniers, acte réglé. - que le dit Sueur payerait au dit François Maupillé les quatre vingt dix livres, huit sols, trois deniers, qu'il redoit et que le dit Jean payerait au même les vingt huit livres, dix sept sols, un denier qu'il redoit pareillement, au moyen de quoi il ne restera plus dû au dit François Maupillé que vingt deux sols, six deniers, lesquels il a présentement reçu de nous sur ce qui nous reste en main des deniers de la première vente et à l'égard des sept livres, six sols, onze deniers qui sont encore dus au dit Pierre Maupillé en qualité de tuteur et de dix huit livres, sept sols, cinq deniers qui se trouvent encore dus au dit Berhaut, ils les ont pareillement reçus de nos mains sur ce qui nous restait des deniers de la susdite vente, et ayant préalablement retenu sur les deniers de la dite vente, nos vacations et droits, pour raison de commission et à ce moyen et de l'entière exécution de la présente, les parties s'acquittant généralement et entièrement et restent quittes les unes envers les autres de ce qu'elles ont acheté tant à la première qu'à la seconde vente, même des autres meubles et ceux mobiliers qu'ils ont eu relativement à la susdite consultation, et reste, le dit Jean Maupillé, aussi quitte des bestiaux et du foin qu'il a eu de Patrion, sauf à lui à s'arranger avec la dite Rogue à qui il lui a laissé comme il verra, laquelle Rogue tiendra compte à tous les enfants du dit premier mariage, des mains du dit sieur de Patrion qui par le moyen du susdit précompte leur appartiennent privativement sans qu'elle y ait rien, non plus que ses enfants, également que des jouissances du sieur de Patrion, commencés du jour Saint Georges dernier, son douaire et la portion de ses enfants, - confère les faits du présent et les honoraires dus à Mr Maupillé, payable un tiers par la veuve en privé nommé et comme tutrice de ses enfants et, les deux autres tiers pour les enfants du premier mariage, - arrête du consentement de toutes les parties, par nous commis susdit et soussigné, sous le seing dudit Pierre Maupillé et le nôtre, et d'autant que les autres parties ont dit ne savoir signer, elles ont fait signer pour elles, comme est marqué sous chaque seing dudit jour devant les interlignes, et apposer pour les enfants.

Contrôlé à Fougères le 21 Juillet 1760
Deux livres huit sols

…. a suivre

Date à retenir :

DIMANCHE 4 JUILLET 2004
A DOMPIERRE DU CHEMIN

Situé à 11 km de FOUGERES et 18 km de VITRE en Ille et Vilaine, petit village de 478 habitants ou il fait bon vivre. Mr le Maire se nommant MAUPILE a la gentillesse de nous accueillir à la salle des fêtes ce dimanche.

FOUGERES charmante ville avec son beau château en schiste et granit ou nous avons une belle vue du jardin public. Son beffroi, le plus ancien construit en Bretagne, datant du xv siècle. Il y a aussi ses rues du centre ville, celle autour du château, les dernières avec des pans de bois et des porches à cause des incendies et des bombardements alliés de 1944. Découvrez aussi le théâtre qui vient d'être rénové et l'ancien couvent des urbanistes(les ursulines) transformé en caserne ce qui le sauve de la destruction. Maintenant, il sert principalement pour les associations et une salle pour les mariages.

VITRE ville d'art et d'histoire avec son château en schiste, granit et grès séparant la Bretagne du Maine, de l'Anjou et de la Normandie avec la particularité de l'hôtel de ville à l'intérieur. En allant vers le château, c'est là que nous découvrons les rues piétonnes avec toutes ses maisons en pans de bois, à porche et aussi leur gare du chemin de fer.

Une raison de plus pour venir dans notre belle région découvrir ses deux villes avant de participer à notre réunion des MAUPILE organisé par une bonne équipe.

HEBERGEMENT

Renseignements :

- Pays d'Accueil touristique Fougères 23 rue Pasteur **tél.** : 02-99-94-60-30 ou www.bretagne-fougeres.com
- Office de tourisme de Fougères : 2 rue Nationale **tél.**: 02-99-94-12-20
- Office de tourisme de Vitré : Place Général de Gaulle **tél.** : 02-99-75-04-46

Le dimanche 9 Juillet 2000, l'association « NOS TROIS BRANCHES »
réunissait à LE LOROUX tous ceux qui s'appelaient MAUPILE ou étaient descendants de ce nom.

Cette année, la branche de MAYENNE-FOUGERES renouvelle cette journée de retrouvailles le :

DIMANCHE 4 JUILLET 2004

A DOMPIERRE DU CHEMIN

Voici le programme de la journée :

10H00 : Accueil des cousins
11H00 : Assemblée générale
12H30 : Repas
14H00 : Visite au Saut Roland
16H00 : Réunion
17H00 : Pot de l'amitié

Prévoyez d'apporter tous vos documents familiaux : livrets de famille, photos anciennes.
Vous les remporterez le soir même.
Une photo de groupe sera prise, elle sera en vente pour les intéressés.

Tarif du repas :
Adulte : 10 € (boisson non comprise)
Enfants : 5 € (pour les moins de 12 ans)

Responsables :
Léo MAUPILE - 6 bis Boulevard de l'Ernée 53500 ERNEE. ☎ 02 43 05 11 12
Olivier MAUPILE - 9 bis Place de l'Eglise 35370 LE PERTRE. ☎ 02 99 96 87 31
E Mail : maupile.o@wanadoo.fr

Les réponses non accompagnées du règlement ne seront pas prises en compte

---

Règlement par chèque, à l'ordre de Nos Trois Branches
À renvoyer avant le 6 Juin 2004

NOM-PRENOM :.....

Nb enfants : .....X 5 € =.....

Nb adultes : .....X 10 € =.....

TOTAL =..... ..

LE MOT DU TRESORIER

Aux personnes en retard dans leurs cotisations, eh !oui, il y en a toujours, je joins à ce bulletin l'état de leur situation.

Je rappelle que la cotisation annuelle est de **10 €**.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de:

Nos Trois Branches

Et non à l'ordre de Maupilier, les cotisations ne rentrent pas dans mes finances personnelles.

A envoyer à :

Joseph Maupilier
15 rue des grands Bois
85 210 St MARTIN - LARS

: - : - : - : - : - : - : - :

CARNET DE FAMILLE

DÉCÈS

Jean Braud
décédé le 17 octobre 2 003
à Chiché (79)
dans sa 85ème année.
oncle de Pierrette Gaurichon (C.A.)

Nous sommes de tout cœur avec cette famille en peine.

NAISSANCE

Julie GROUAZEL née le 20 août 2 003
Fille de Ludovic Grouazel et Émilie Torel
à Fougères

Félicitations aux heureux parents.

: - : - : - : - : - : - : - :

Dernières nouvelles

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons une heureuse nouvelle :
Jean Pierre Gaurichon a été nommé chevalier dans l'ordre du mérite.
Nous en parlerons, mais dès maintenant nous offrons à l'heureux élu nos félicitations et le plaisir qu'il y a qu'un membre de l'association soit ainsi désigné.

: - : - : - : - : - : - : - :

« JACQUES MAUPILIER, *de Boismé,*
blessé à La Chataigneraye.
Il a voulu être dessiné les armes à la main, parce qu'il ne les a jamais quittées »